

ordonnés par les médecins sont exécutés à la lettre. Et pourtant ces bonnes religieuses sont chez elles. Elles reçoivent les pauvres malheureux qui viennent se faire soigner gratuitement. Elles ne reçoivent aucune subvention de l'Etat. Malgré tout cela, elles renoncent entièrement au contrôle médical. La même chose se pratique ailleurs, non seulement ici, mais à Montréal. Si donc ces religieuses, qui sont absolument étrangères aux faveurs de l'Etat, abandonnent ainsi le contrôle médical dans des hôpitaux qu'elles tiennent dans leur propre communauté, je suis à me demander quel est le grand crime pour le gouvernement de vouloir conserver le contrôle médical dans des institutions tenues par des religieux ou des religieuses en dehors de leur communauté et aux frais de l'Etat.

A part toutes ces considérations, il en est une autre qui vaut la peine d'être mentionnée. C'est la question économique. Aujourd'hui, l'on envoie tous les aliénés sans distinction, sans classification, dans les asiles subventionnés par l'Etat. Il résulte de là un encombrement considérable qui ne permet pas la classification qui devrait être faite. Le gouvernement pour bien montrer qu'il n'est pas hostile aux communautés religieuses quand il s'agit de leur confier le soin de ces pauvres aliénés, fait actuellement des démarches auprès des diverses communautés de la province, surtout dans les grands villages, pour leur confier, en vertu de la loi passée à la dernière session, le soin des idiots, des déments séniles, des gâteux et enfin de tous ceux qui ne sont pas susceptibles de guérison. La population de nos asiles est répartie comme suit, d'après le rapport du Dr Vallée :

Beauport.....	900
St-Jean de Dieu.....	1100
St-Ferdinand.....	80
	<hr/>
En tout.....	2080

En vertu des contrats actuellement existants, le gouvernement paie \$132 par tête à l'asile de Beauport, \$100 à l'asile St-Jean de Dieu et \$80 à l'asile de St-Ferdinand d'Halifax.

En vertu de la loi passée à la dernière session, le gouvernement peut confier le soin des idiots et des autres malades non susceptibles de guérison à des communautés religieuses, moyennant \$50 par tête. On comprend donc facilement que, si nous pouvions dégrever le budget de nos asiles de tous les idiots, déments séniles et gâteux, etc., que la science est impuissante à guérir, et les confier aux communautés dont je viens de parler, il en résulterait pour la province une économie considérable. En même temps, cela aurait pour conséquence de diminuer l'encombre-